



Comité technique local (CTL) du 17/07/20 (2^{ème} convocation)

Retrouvez la déclaration liminaire **FO DGFIP 67** sur le site web local.

La Directrice a apporté différentes réponses aux déclarations liminaires :

- des consignes uniformes ont été données pour tout le territoire
- Les conditions de la prime covid ont déjà été expliquées mais elle ne donnera rien d'autres. Elle est ainsi restée droite dans ses bottes. En substance : la direction a tout bien fait, au plus équitable. On n'a pas donné à tout le monde mais cette prime ne lèse personne ». « L'analyse du surcroît de travail par les chefs de service n'était pas objective » ; c'est donc la directrice qui l'a objectivée !
- NRP : il s'agit d'une décision du Ministre, appliquée par le Directeur général et les directeurs locaux : on ne peut donc rien lui reprocher ! « Au motif de la crise, on ne peut remettre en cause le NRP ». Circulez,...

[NRP : Transfert de l'activité hospitalière de Haguenau à Bischwiller et SPL de Bischwiller à Haguenau au 01/09/2020](#)

FO DGFIP 67 a été la seule OS à intervenir sur ce point. Il ne s'agissait pas de discuter du NRP, puisque nous y sommes toujours farouchement opposés, mais d'interroger la direction pour obtenir de l'information et de lui apporter la contradiction.

Transferts de Haguenau vers Bischwiller : 4B + 1C ; de Bischwiller à Haguenau : 1B + 1C

En réponses à nos questions, la direction a indiqué que :

- au 01/09/20, il n'y aura pas de changement géographique pour les agents En attendant le mouvement de mutation suivant (spécifique en janvier 2021 ou général en septembre 2021 - **FO DGFIP 67** a longuement plaidé pour le 01/09, plus favorable aux agents), les collègues concernés par la restructuration travailleront à distance pour le compte de l'autre comptable.

- Les agents entrant par dans le périmètre de la réorganisation (désigné par leurs responsables ou la Direction, ou les plus jeunes administrativement si aucun agent n'est désigné) deviendront ALD entre la réorganisation (01/09/20 pour Haguenau et Bischwiller) et le mouvement de mutation (01/01/21 ou 01/09/21). *La délégation FO* ayant signalé que ce passage en ALD avait du mal à passé chez des collègues titulaires de leur poste depuis 10, 20 ou 30 ans, la direction a indiqué qu'il s'agissait d'un statut administratif auquel elle ne pouvait pas déroger mais que les agents conservent leurs priorités.

- Elle a "le souci de ne léser personne"

Elle maintient le principe selon lequel aucun agent ne sera forcé à bouger et qu'il sera maintenu en surnombre sur la commune s'il reste un service DGFIP (comme c'est le cas à Haguenau). NDLR : Le problème, c'est que comme nous avons déjà vu lors du mouvement des inspecteurs du PCE de Molsheim au 01/09/20, cette promesse n'a déjà pas été tenue. Nous veillerons néanmoins à ce que cet échange soit bien inscrit noir sur blanc dans le PV du CTL.

Les agents désignés auront l'obligation de participer au mouvement local (spécifique ou général) mais pourront ne remplir qu'un seul vœu (trésorerie ou SCG de Haguenau, par exemple...). Les agents qui n'auront pas eu satisfaction pourront être maintenus, même en surnombre, à Haguenau, mais éventuellement sur un autre service.

- Bien évidemment, pour **FO DGFIP 67**, ces engagements concernent toutes les restructurations NRP –
- **le NRP continue sur la même trajectoire : ni le projet ni le calendrier ne sont modifiés.** Les réorganisations de trésoreries seront plutôt prévues en septembre N, à la demande de la DG. Celles des SIP et SIE au 01/01/21 ou 22.
- Les suppressions physiques de Seltz et Drusenheim interviendraient plutôt vers septembre 2021.

- Pour voir si les postes vacants à Bischwiller seront pourvus, il faudra attendre septembre 2021 si personne de Haguenau ne suit la mission, ce qui semble être le cas, mais d'ici là la direction pense que cela peut changer.
- 2 TRF (transferts informatiques) auront lieu en septembre 2020. **FO DGFIP 67** a rappelé qu'en plus des restructurations auxquelles les agents s'opposaient, un transfert en cours d'année imposait des ajustements (C5/343) qui alourdissent la tâche des agents, y compris en direction, dont ils se passeraient bien ! Mais ça la DG n'en a cure...
- Les travaux à Bischwiller ne sont pas entamés et devraient être terminés en septembre.
- L'espace détente/repas à Bischwiller sera revu par un agrandissement de l'actuel local au RDC.

FO DGFIP 67 est également intervenu pour dénoncer l'annonce de cette restructuration après le mouvement de mutation. Ainsi la direction a laissé des collègues faire leur demande pour la trésorerie sans en avoir connaissance, ce qui est inadmissible. Les 2 collègues mutés au 01/09/20 seront-ils les dindons des transferts ?

Toutes les OS ont voté CONTRE.

Création d'un poste de CDL à Molsheim

La position de **FO** a été rappelée dans notre déclaration liminaire. **FO DGFIP 67** a été la seule OS à intervenir sur ce point en séance. Nous avons donc pu développer nos arguments lors du débat pour la défense d'un réseau de comptables actuels de plein exercice.

En réponse à notre question, la Directrice a précisé que le mouvement de CDL de Molsheim fera l'objet d'un appel à candidature national (poste au choix) pour une installation probable au 01/10/20.

Toutes les OS ont voté CONTRE.

Création de nouveaux accueils de proximité

Labellisation de 4 structures France Service : Hochfelden, Bischwiller, Molsheim et Marckolsheim (au 01/09/20 pour ces 2 dernières mais avec une installation en 2021).

6 nouvelles créations dans des mairies : Bourgheim, Hoerd, Betschdorf, Solutz, Wingen sur Moder, Rosheim.

En réponse à notre question, la Direction a indiqué que l'accueil serait réalisé par l'EDR pour Bourgheim et Hoerd, par un agent du SIP pour les 3 suivants et que Rosheim ne démarrerait qu'en 2021.

La Directrice a précisé qu'avec la visio, il n'y aura peut être plus besoin de se déplacer, dans un avenir proche.

Les conditions d'accueil des usagers dans le cadre de la reprise d'activité

Nous vous renvoyons au compte rendu (disponible sur notre site web local) du groupe de travail que nous avons tenu le 12/06. En réponse à la question figurant dans notre liminaire, la directrice a indiqué qu'il pourrait être fait appel à des vigiles s'il y avait du monde lors de la campagne des avis.

Questions diverses - posées par **FO DGFIP 67**

- la régularisation des tickets restaurant (carte apétiz) liée au covid interviendra en juillet, août et septembre
- heures supplémentaires nées de la période PCA : elles ne peuvent être payées ; les agents concernés pourront exceptionnellement prendre une demie ou une journée de récupération en plus des 2 demi-journées habituelles.
- Foncier à Molsheim : installation physique en février 2021. Une visite des locaux aura lieu avant réalisation des travaux
- PCE et PCRП Haguenau et PCRП Sélestat : les emplois libérés seront réaffectés sur Strasbourg, sans limite dans le temps et sans pression sur les agents actuels.
- Régies / zéro cash : le marché a été attribué à la Banque Postale mais ne sera effectif qu'au printemps 2020. D'ici là, l'accueil continuera dans les trésoreries, sur RDV l'après-midi.
- Forfait Mobilités Durables : nouvelle prime octroyée aux fonctionnaires qui viennent travailler en vélo, exceptionnellement cumulable en 2020 avec le remboursement des trajets professionnels (frais de transport public). Réponse : la DGFIP n'a pas encore diffusé la note de service d'application.

autres

- PCE et PCRП Strasbourg : la salle de réunion de la BCR sera transformée en bureau partagé quelques semaines avant des travaux et une installation définitive.
- En cas de contestation de jours ARTT/congés prélevés (ordonnance Dussopt), l'agent s'adressera à son chef de service qui fera remonter au service RH. Il y aura entre 900 et 950 prélèvements dans le département (par transformation des ASA en ARTT/congés).

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Marie-Claire SAIDOU